

Par RemiN, le 21/11/2013 à 15:54

Droit des entreprises en difficulté

Bonjour,
Je dois rédiger une clause de reserve de propriété avec pour condition qu'elle soit opposable, j'ai trouvé des modeles mais je ne sais pas comment montrer dans la lettre que celle-ci est opposable?
Quelqu'un est mieux renseigner?
Merci d'avance,
Cordialement.